

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté, lors de l'assemblée du conseil du 10 avril 2024, le règlement numéro 349-2024 abrogeant le règlement d'emprunt 314-2020 pour procéder à des travaux d'amélioration de l'accueil du bureau à Sainte-Croix.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 15 avril 2024.



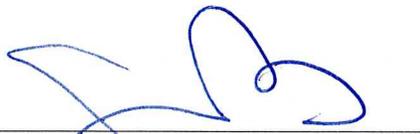
Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 15 avril 2024 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 avril 2024.

Signé :



Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier